



WWF

N° 12

2023

FORÊTS VIVANTES

La lettre du WWF France sur les forêts



Cette publication est conçue pour être diffusée par voie électronique et lue à l'écran (Mode Plein écran)

A la une

CRISES DE LA BIODIVERSITÉ ET DU CLIMAT : LES DEUX FACES D'UNE MÊME PIÈCE



Véronique Andrieux,
directrice du WWF-France

Depuis 1998, le WWF publie son [indice Planète Vivante](#) qui mesure l'état de la biodiversité mondiale. Cette année encore, le constat est sans appel : la taille moyenne des populations de vertébrés sauvages a décliné de 69 % depuis 1970. Le rapport met en évidence la double urgence mondiale : nous vivons une crise du climat et une crise de la biodiversité, qui ne sont pas distinctes l'une de l'autre, mais constituent les deux faces d'une même pièce.

2022 a été une année charnière qui a vu se dérouler deux conférences majeures des Nations-Unies : l'une sur les changements climatiques et l'autre sur la biodiversité.

[La COP 27 sur le climat](#), qui a eu lieu du 6 au 18 novembre à Charm el-Cheikh, n'a pas été à la hauteur des enjeux pour limiter la montée des températures à 1,5°C, puisque les engagements qui y ont été pris mènent la planète vers un réchauffement d'au moins 2,4°C. Si le WWF salue un accord fort trouvé pour la justice climatique, avec l'opérationnalisation d'un fonds pour aider les pays les plus affectés par les conséquences irréparables du réchauffement climatique, il est regrettable que la COP 27 ait gardé le silence sur l'urgence d'adopter un accord pour protéger et restaurer la biodiversité, première alliée dans la lutte contre le changement climatique.

[La COP 15 sur la biodiversité](#), qui s'est déroulée du 7 au 19 décembre

à Montréal, a ainsi été privée d'un élan politique capable d'inverser d'ici 2030 l'effondrement de la biodiversité. Malgré cela, les Etats ont adopté un nouveau cadre mondial sur la biodiversité, reposant sur trois leviers principaux : la protection d'aires terrestres et marines, la restauration d'écosystèmes dégradés et la transformation des secteurs destructeurs de la biodiversité. A ce titre, la protection des hauts lieux forestiers et la restauration des paysages forestiers dégradés, sujets pour lesquels le WWF France œuvre au quotidien, auront un rôle essentiel à jouer pour réparer la biodiversité.

Agir vite et fort reste essentiel. D'une part, lutter contre la déforestation en général et celle que l'on importe par nos achats ; d'autre part, utiliser le formidable rôle des forêts dans l'adaptation et l'atténuation des changements climatiques. Au WWF, nous y sommes prêts. Et vous ? ■

→ PROTÉGER LES HAUTS LIEUX

L'ACTION EN QUELQUES MOTS

Les forêts à haute valeur de conservation, intactes ou particulièrement riches en espèces menacées ou endémiques, constituent des "hauts lieux". Leur protection est une priorité. Derrière de grandes espèces charismatiques et des lieux emblématiques se cachent l'extraordinaire biodiversité des forêts.

France métropolitaine



Au service de la biodiversité forestière de la Brenne

42 ha
en libre évolution



↑ Pic mar.

Le WWF développe depuis 2019 des projets pilotes de Paiements pour Services Écosystémiques (PSE) en France. Parmi eux, celui dit de Monplaisir : situé dans la Brenne, ce domaine présente une variété d'écosystèmes abritant une faune et flore menacées : cigogne noire et pics, chauve-souris, coléoptères...

Des échanges ont été menés entre les parties prenantes pour parvenir à un projet légitime et concerté :

la Réserve de Chérine, gestionnaire de la propriété, Sylvamo, apportant son assistance technique pour l'ingénierie du projet, et le propriétaire engagé. Les informations naturalistes, forestières et économiques ont permis d'explorer différents scénarios et de sélectionner les meilleures actions à mener pour la nature.

Le choix s'est finalement porté sur la protection stricte d'une partie du domaine (42 ha), composée de bois principalement récents et déjà en libre évolution. Le PSE définit des bénéfices précis pour des espèces cibles et contribue à financer le manque à gagner et un suivi de la biodiversité. Pour pérenniser cet engagement, une Obligation Réelle Environnementale (ORE), outil juridique permettant de faire naître des obligations durables de protection de l'environnement sur un terrain, a été signée le 6 décembre 2022 devant notaire entre le WWF et le propriétaire pour une durée de 99 ans. Dans les années à venir, un état des lieux initial de la biodiversité sera mené en vue de mesurer et garantir l'impact sur la biodiversité du projet auprès des financeurs privés du projet : les entreprises Herige, Schmidt Groupe et le Club Entreprendre Pour la Planète du WWF qui rassemble des PME soutenant la protection des forêts. ■

Nouvelle-Calédonie



Tous mobilisés contre les feux de forêts

En Nouvelle-Calédonie, les feux ravagent chaque année près de 20 000 ha de végétation. Un pic à 50 000 ha a même été atteint durant la saison 2019-2020, en faisant la 3^e année la plus dévastatrice pour l'environnement calédonien.

Depuis la création de son bureau à Nouméa en 2001, le WWF s'implique dans la mobilisation des citoyens pour œuvrer aux côtés des pompiers du territoire. Mais cette situation est rendue complexe par l'absence de référentiel : formations, matériels, accréditations, sont très hétérogènes parmi les volontaires.

Grâce au soutien du programme BEST2.0+ de l'Union européenne, le WWF a développé un cadre facilitant cette mobilisation en collaboration avec la Direction de la Sécurité Civile et de la Gestion des Risques calédonienne. Ce travail a permis l'émergence en octobre 2022 d'un agrément spécial destiné aux associations de la société civile souhaitant soutenir les missions de prévention des risques naturels, au premier rang desquels les incendies. Objectif : rendre plus efficaces les actions de prévention passive (sensibilisation, veille), active (alerte, primo-extinction), ainsi que l'accompagnement et le soutien des citoyens aux pompiers lors des incendies. S'ouvre aujourd'hui une phase de mise en œuvre durant laquelle le WWF coordonne les formations et les acquisitions de matériel pour ses partenaires associatifs. Les mesures et préconisations de la Sécurité Civile pourront ainsi être testées avant que celles-ci ne soient déployées sur tout le territoire au bénéfice de la protection des forêts contre les feux. ■



 Pour en savoir plus en 1 clic

→ RESTAURER LA BIODIVERSITÉ

L'ACTION EN QUELQUES MOTS

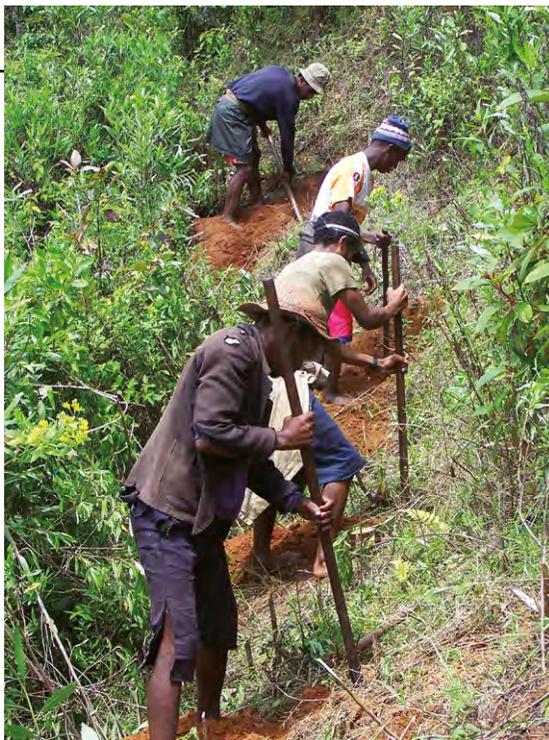
Certains territoires sont aujourd'hui écologiquement dégradés et leurs forêts contribuent de moins en moins au bien-être de tous leurs habitants. Plus que jamais, la restauration des forêts dégradées est une entreprise difficile, mais ô combien stratégique.

Monde

Une journée studieuse à l'AFD

Le 19 octobre dernier, le Comité Scientifique et Technique Forêt de l'Agence Française de Développement a consacré une journée d'étude sur la restauration des paysages forestiers dégradés. Animée par le Gret, cette journée avait pour objectifs principaux de partager les connaissances sur les enjeux environnementaux, sociaux, économiques de la restauration des paysages forestiers dégradés. Elle a permis de mettre en évidence des points de débats (aspects sociaux, distinction par rapport aux projets classiques de reboisement, facteurs de durabilité des projets, coûts...) et d'identifier des thématiques à approfondir (aspects sociaux, suivi standardisé, liens du sujet avec le changement climatique).

La journée thématique a été structurée autour de quatre présentations (dont deux ont été réalisées par le WWF) suivies de tables-rondes. Le WWF France a notamment présenté l'évolution de la démarche de restauration des paysages forestiers depuis sa toute première définition en 2000 par UICN/WWF, mais également un retour d'expérience sur les initiatives que le réseau WWF a mené dans le monde depuis. Enfin, le WWF a présenté un projet emblématique et illustratif à Madagascar (celui de Fandriana Marolambo, clos en 2017 après 13 ans d'activités).



De quoi inspirer de futurs travaux collectifs du Comité en 2023, en mobilisant sur le sujet l'expertise francophone, et d'informer les politiques publiques françaises dans les zones d'intervention de l'AFD. ■

 [Pour en savoir plus en 1 clic](#)

Monde

Agences publiques de développement et restauration

La Restauration des Paysages Forestiers (RPF) est une des réponses nécessaires face à la perte et à la dégradation continues des forêts. Pour être à la hauteur des enjeux, les besoins en financement ont été estimés à 49 milliards d'euros par an. Les agences publiques de développement jouent un rôle majeur.

Pour mieux comprendre leur stratégie et leurs actions, une étude a été conduite par le WWF. Elle porte sur quatre donateurs bilatéraux clés (France, Allemagne, Norvège et États-Unis d'Amérique) et trois donateurs multilatéraux (l'Union européenne, le Green Carbon Fund et le Global Environmental Facility). L'étude analyse si et comment elles s'engagent à appuyer des projets de restauration, quels types de projets/activités sont les plus soutenus, l'étendue de leurs engagements financiers et comment cette priorité est inscrite dans leurs politiques.

Il en résulte que toutes ne font pas encore du sujet un des piliers de leurs politiques. Toutefois, plusieurs de leurs axes stratégiques y contribuent ou pourraient mieux y contribuer : changement climatique, biodiversité, développement rural, gestion forestière. En dehors de l'Allemagne qui porte haut le sujet depuis plus d'une décennie, beaucoup devraient mieux permettre d'intégrer les projets selon l'approche maintenant éprouvée de la restauration des paysages forestiers. Nul doute que la Décennie des Nations Unies sur la restauration des écosystèmes lancée en 2021 (jusqu'en 2030) les incitera à cela. ■



 [Pour en savoir plus en 1 clic](#)

→ PRODUIRE SANS DÉTRUIRE

L'ACTION EN QUELQUES MOTS

Exploiter des ressources naturelles sans déboiser ni dégrader la qualité des forêts est un impératif. Transformer les règles des marchés, éliminer les activités illégales et promouvoir les certifications crédibles font partie des solutions.

France métropolitaine



Les ONG appellent les certifications à renforcer leurs exigences

Depuis 2021, les deux systèmes de certification forestière en France (FSC et PEFC) ont entamé la révision de leurs règles, qui doit aboutir dans les prochains mois. Les deux font l'objet de consultations publiques en ce moment.

Dans ce contexte, les échanges réguliers du Groupe des 6 ONG travaillant ensemble sur les forêts, dont le WWF France, ont abouti au constat suivant : l'amélioration continue des règles de certification (principe réputé fondamental des deux systèmes) se heurte à des résistances sur plusieurs points critiques.

C'est pourquoi les ONG ont lancé un appel en septembre 2022, afin de rappeler que, pour rester crédible, la certification forestière doit constituer une réelle plus-value dans la gestion, et non se limiter au simple respect de la réglementation.

Ainsi, les ONG réaffirment la nécessité de renforcer la résilience et la diversité des forêts, de mettre en oeuvre une gestion fondée sur la nature et préservant les sols, la maturité et



la naturalité des forêts, ainsi que l'impératif de disposer de définitions claires, opérationnelles et ambitieuses de certaines notions-clés pour les encadrer strictement (transformation-conversion des peuplements, coupes rases, introduction d'espèces exotiques...).

Les 6 ONG portent les idées de cet appel dans les différents groupes techniques de révision des référentiels et poursuivent leurs activités de plaidoyer, pour des référentiels crédibles de certification des forêts en France, répondant aux crises climatique et de la biodiversité et aux inquiétudes de la société en matière d'avenir des forêts. ■

[Pour en savoir plus en 1 clic](#)

Monde

Nouvelles perspectives pour le FSC

Décalée à cause du Covid, l'Assemblée Générale internationale du FSC s'est enfin tenue du 9 au 14 octobre 2022 à Bali. Le WWF France était présent avec une dizaine de collègues du monde entier pour participer aux débats et aux votes de motions qui ont pour objectif de renforcer le FSC pour les années à venir.

L'adoption de motions liées à la nouvelle politique sur la conversion marque un tournant pour le FSC et l'aboutissement de plus de 10 ans d'investissement du WWF. Cette politique ne permettra la certification de forêts converties ou d'entreprises impliquées dans la conversion passée qu'à condition que des plans de restauration et de remédiation sociale rigoureux soient mis en place. L'objectif est d'inciter la restauration à très large échelle de forêts dégradées.

Le WWF a également appuyé 2 motions ayant pour objectif de renforcer la procédure pour services écosystémiques. L'une prévoit la reconnaissance des services culturels ; l'autre prévoit notamment la garantie d'une distribution équitable des investissements, la création d'un registre d'impact pour améliorer la traçabilité et la transparence des allégations et s'assurer que les entreprises qui en bénéficient respectent une hiérarchie d'atténuation de leurs impacts.

Parmi les autres motions prioritaires pour le WWF adoptées, on note le développement d'une approche paysagère pour la conservation des Paysages Forestiers Intacts, une meilleure reconnaissance des peuples traditionnels, et l'adoption du français comme troisième langue officielle pour FSC ! ■



↑ Fran Price, Forest Practice Leader du WWF International, anime une table ronde à l'Assemblée Générale internationale du FSC.



La gouvernance démocratique de FSC en action

[Pour en savoir plus en 1 clic](#)

Monde

FSC : mieux conserver les services écosystémiques



© Daniel Vallauri



Au printemps 2018, FSC International publiait une nouvelle procédure : *Procédure pour les Services Écosystémiques : Démonstration des bénéfices et outils de marché* (FSC-PRO-30-006 V1-2 FR). Cette procédure vise la valorisation des Services Écosystémiques (SE) permettant une reconnaissance de l'importance des actions mises en œuvre pour les protéger et restaurer dans les forêts certifiées FSC. La procédure se concentre sur la conservation de la biodiversité, la séquestration et le stockage de carbone, la préservation des ressources en eau, la conservation des sols et les services récréatifs. Lors de l'AG de FSC International en octobre 2021, une feuille de route a été annoncée jusqu'en 2024 pour compléter et développer l'impact de la procédure SE.

En contribution à la révision de cette procédure et en amont de la dernière AG d'octobre 2022, un rapport a été rédigé par les équipes du WWF. Il explore comment les Paiements pour Services Écosystémiques (PSE) générés par les forêts pourraient conduire à des projets de terrain positifs qui aident les forestiers à améliorer leur gestion, fait une analyse de l'expérience recueillie lors de la mise en œuvre de la procédure FSC depuis 2018 et suggère plusieurs pistes d'amélioration qui, selon le WWF, peuvent contribuer à amplifier les impacts de la procédure et éviter les pièges typiques des PSE. ■

 [Pour en savoir plus en 1 clic](#)

Europe

#Together4Forests

Un accord historique pour lutter contre la déforestation

L'accord de l'UE sur un règlement relatif aux chaînes d'approvisionnement sans déforestation marque l'aboutissement et le succès de plus de 2 ans de campagne #Together4Forests, qui a réuni plus de 210 ONG et mobilisé près de 1,2 millions de citoyens, ainsi qu'une multitude d'entreprises, de scientifiques et des dirigeants de peuples autochtones.

Point fort du règlement, la liste de produits inclut le soja, l'huile de palme, le bœuf, le cacao, le café, le caoutchouc naturel et le bois, ainsi que des produits dérivés. L'inclusion du charbon de bois et des papiers imprimés marque une victoire, de même que des sanctions plus fortes.

Malgré la forte pression déjà exercée sur d'autres écosystèmes considérés « non forestiers » mais fortement menacés, tels que le Cerrado, l'inclusion des autres terres boisées ne sera étudiée et discutée qu'un an après la mise en œuvre de la loi. D'autre part, la définition de dégradation dans la loi n'inclut pas la dégradation de la qualité d'une forêt existante mais seulement sa conversion de forêt en plantation industrielle. D'autres points, comme l'inclusion des acteurs financiers, ne seront discutés que dans deux ans. Autre lacune majeure du règlement, le respect des droits humains se limite aux règles nationales plu-



© Chris J. Rea/WWF-JK

tôt que de se référer à des conventions internationales. Si les droits de certains peuples autochtones et communautés locales ne sont pas reflétés dans la législation nationale, ils ne seront donc pas protégés par la loi UE.

Après finalisation des derniers détails, l'adoption formelle du règlement se fera au premier semestre 2023 et entrera en vigueur 18 mois après. ■

Pour en savoir plus en 2 clics :

 [Vidéo recapitulative](#) de la campagne (en anglais).

 Afin d'informer, sensibiliser le grand public à la déforestation et l'appeler à faire pression sur les dirigeants, le WWF France a produit la [série audio](#) (primée) "Classé-F". Plongé au cœur du Parlement européen, le public est invité à suivre une jeune stagiaire tombant sur des informations sensibles sur le projet de règlement visant à lutter contre la déforestation.

→ LES DÉFIS DE L'ÉCONOMIE VERTE

L'ACTION EN QUELQUES MOTS

La transition écologique est en marche. Le modèle des activités fondées sur les ressources et services des forêts doit être révisé. A commencer par les cycles de production-consommation-recyclage des produits forestiers, pour faire la preuve de leur durabilité. Innovation requise.

France métropolitaine



L'Initiative Nature Impact, des projets ambitieux au bénéfice de la biodiversité et du climat



Les forêts produisent des ressources marchandes mais offrent également de multiples services écosystémiques : havre de biodiversité, stock et piège à carbone, protection des sols et des eaux, accueil du public. Toutefois, les forêts souffrent et subissent les premiers impacts significatifs du changement climatique. Des actions volontaires sont nécessaires : maintenir des arbres vénérables et des îlots de quiétude ou les bords boisés des cours d'eaux, optimiser la séquestration du carbone, initier prudemment leur adaptation au climat de demain, innover pour exploiter du bois sans nuire à leur biodiversité...

Pour promouvoir les actions des propriétaires forestiers en ce sens, le WWF va lancer au printemps 2023 l'Initiative Nature Impact, outil crédible et attractif permettant d'une part, de valoriser les services rendus par les bons gestionnaires des forêts, et d'autre part de répondre aux besoins des entreprises et collectivités recherchant des projets à haute valeur ajoutée pour contribuer à leur politique RSE. L'initiative s'appuiera sur une volonté de mise à l'échelle de projets reposant sur la logique rigoureuse des Paiements pour Services Écosystémiques (PSE). Elle se basera sur les 16 principes rigoureux des PSE promus par le WWF et sur l'expérience acquise du développement de projets de terrain (4 projets pilotes en France métropolitaine à ce jour). L'initiative ambitionne de financer des projets pendant 10 ans sur appel à projet auprès de tous les propriétaires et forestiers de France. ■

Guyane



Une cartographie communale des services écosystémiques

La Guyane couvre 83 millions d'hectares, dont 96 % de forêt tropicale humide. Par rapport au reste de l'Amazonie, ses écosystèmes semblent encore bien préservés. Cependant, les pressions sur l'environnement telles que l'extraction de l'or, la conversion des terres pour l'agriculture ou le développement urbain augmentent, poussées par une très forte croissance démographique.



Il est alors crucial de trouver un chemin durable qui réponde aux besoins des habitants tout en préservant les écosystèmes et ses bénéficiaires. En effet, les services écosystémiques tels que l'approvisionnement en nourriture ou en eau, le transport fluvial, etc. sont cruciaux pour une grande partie de la population. Mal connus, ils ont besoin d'être mieux évalués localement et intégrés aux décisions économiques et politiques.

Dans le cadre du projet MOVE-ON, financé par la Commission Européenne, et dédié à l'évaluation et la cartographie des services écosystémiques dans les outre-mer européens, une étude de

cas menée par le WWF est en cours en Guyane. Mise en œuvre à petite échelle, ce travail permettra de contribuer le plus concrètement possible au plan de gestion et de développement de la commune de Montsinéry-Tonnégrande. Son territoire couvre une grande variété d'écosystèmes, de la forêt tropicale primaire aux mangroves ou savanes. En appliquant des outils adaptés tels que la cartographie participative, le projet aidera la municipalité à préserver et à mieux valoriser ses services écosystémiques au bénéfice de ses habitants en les intégrant à son plan local d'urbanisme par exemple. ■



Pour en savoir plus en 1 clic

→ VIVRE DURABLEMENT

L'ACTION EN QUELQUES MOTS

Le monde ne suffit pas. Les ressources des forêts sont limitées, le gaspillage n'est plus possible. Apprendre à mieux consommer et recycler fait partie des solutions que chacun peut mettre en œuvre pour préserver les forêts.

Monde

La face sombre de notre consommation de chocolat

Chaque année, 5 millions de tonnes de cacao sont produites dans le monde pour la fabrication de nos friandises préférées. Le marché mondial du chocolat pèse environ 140 milliards d'euro et emploie 5 à 6 millions de cacaoculteurs, pour la plupart des petits exploitants vivant sous le seuil de pauvreté. La majorité du chocolat est fabriqué et consommé en Europe et en Amérique du Nord, loin des champs d'Afrique de l'Ouest où 70 % du cacao est cultivé.

La production de cacao est confrontée à des problèmes économiques et sociaux, causant travail des enfants et pauvreté des agriculteurs. Par ailleurs, les préoccupations environnementales liées à la production de cacao sont majeures puisqu'en Afrique de l'Ouest (Ghana, Côte d'Ivoire), la cacaoculture est le principal moteur de la déforestation : elle entraîne une perte importante de biodiversité, une dégradation des sols et met en péril la sécurité de la ressource en eau dans la région. Les plantations de cacao ont ainsi remplacé 45 % des forêts de Côte d'Ivoire entre 2000 et 2019. Les forêts tropicales d'Indo-



nésie, de Colombie, du bassin Amazonien et du bassin du Congo sont également impactées par la croissance de la culture du cacao, en raison de l'augmentation de la demande mondiale et de la baisse de la productivité dans les plantations existantes. Le secteur cacao sous sa forme actuelle ne peut pas perdurer. ■



Pour en savoir plus en 1 clic

Un chocolat au goût durable

Dans ses écorégions prioritaires (Amérique Latine et Afrique Centrale), le WWF travaille aux côtés des producteurs pour réduire leurs impacts sur les forêts et augmenter leurs revenus. Si nous parvenons à faire du cacao durable un succès sur nos projets, il pourrait servir d'exemple à d'autres, mais aussi et surtout pour sortir les petits producteurs de la pauvreté.

Pour progresser le WWF appuie les efforts d'analyse des acteurs du secteur, en participant par exemple au Baromètre du cacao 2022. Le WWF pousse le secteur privé pour mettre en place des chaînes d'approvisionnement sans déforestation et promouvoir l'achat du cacao à un prix suffisant, permettant aux producteurs d'atteindre un revenu vital. Le WWF demande aux entreprises de signer des contrats de longue durée avec les producteurs et leurs organisations pour réduire le risque financier, tout en s'assurant de la préservation de l'environnement et du respect des droits humains.

En attendant que le secteur du cacao se transforme, le WWF recommande aux consommateurs de consommer le chocolat avec modération ; d'apprendre à connaître l'origine du cacao ; de privilégier les produits certifiés reconnus car, même si les normes de certification ne sont pas parfaites, certains critères environnementaux et sociaux essentiels sont pris en considération ; de réduire la consommation de produits transformés en préparant soi-même des gâteaux à partir de chocolat certifié. ■



Pour en savoir plus en 1 clic

L'ACTION EN QUELQUES MOTS

Avec le WWF France, les acteurs publics, privés ou la société civile se mobilisent pour les forêts. Actions collégiales, partenariats transformationnels, bénévolat, subventions ou mécénats sont autant de modes d'actions pour agir sur le terrain.

France métropolitaine



Une nouvelle dynamique entre partenaires



Réunir les entreprises partenaires autour d'un intérêt commun pour la forêt



En 2021, le WWF a lancé sa nouvelle démarche Forests Forward au niveau international, l'évolution du Global Forest and Trade Network (GFTN) lancée il y a plus de 20 ans. C'est quoi ? La démarche est fondée sur un premier pilier d'actions pour i) améliorer la gestion forestière et rendre plus responsable les chaînes d'approvisionnements ; ii) accélérer les investissements dans l'avenir des forêts et proposer des projets ambitieux de restauration et de conservation. Le second pilier de la démarche est de créer des espaces d'échanges afin de réunir les acteurs publics et privés, les communautés et les organisations de la société civile intéressées aux forêts pour agir ensemble. Transparence et démonstration d'impact sont deux signatures de la démarche.

C'est dans cette dynamique que le WWF France a organisé un premier atelier « Forests Forward Innovation et Solutions » en octobre 2022 avec ses partenaires français ayant un intérêt commun pour les forêts et pour promouvoir la transition écologique sur les sujets forestiers, par des actions de l'amont forestier à l'aval de l'usage final du bois. Une dizaine d'entreprises partenaires étaient présentes lors de ce premier atelier hybride qui a été l'occasion de présenter la démarche et la stratégie du WWF France, faire connaître nos partenaires et l'approche transversale de Sylvamo. Nous en retenons notamment un désir pour plus d'échanges de bonnes pratiques et d'innovations entre acteurs, ainsi que la co-construction de solutions avec le WWF. Le prochain atelier prévu au printemps sera l'occasion d'aller sur le terrain et de continuer les échanges en forêt. ■

 [Pour en savoir plus en 1 clic](#)

FORÊTS VIVANTES La lettre du WWF-France sur les forêts

CONTACT : lettre.foret@wwf.fr

SITE WEB : www.wwf.fr/champs-daction/foret

RÉDACTEURS EN CHEF : Luce-Eline Darteyron et Daniel Vallauri

CONTRIBUTEUR.TRICE.S :

> WWF France

Direction

Véronique Andrieux

Programme Forêt

Luce-Eline Darteyron - ledarteyron@wwf.fr

Lisa King - lking@wwf.fr

Cécile Lachaux - clachaux@wwf.fr

Daniel Vallauri - dvallauri@wwf.fr

Bureau de Guyane

Clément Villien - cvillien@wwf.fr

Bureau de Nouvelle-Calédonie

Emma Do Khac - edokhac@wwf.fr

Direction du Plaidoyer

Julie Marsaud - jmarsaud@wwf.fr

Direction des Relations avec le monde économique

Eric Evennou - eevennou@wwf.fr

MAQUETTE : Sambou-Dubois



RESTEZ CONNECTÉ (À LA NATURE).

Pour recevoir ou vous désinscrire de la lettre *Forêts vivantes*, merci d'envoyer un mail à : lettre.foret@wwf.fr